

14ème législature

Question N° : 102966	De M. Robert Olive (Socialiste, écologiste et républicain - Pyrénées-Orientales)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports, mer et pêche		Ministère attributaire > Transports
Rubrique > transports ferroviaires	Tête d'analyse >tarifs réduits	Analyse > carte IDTGV. suppression. perspectives.
Question publiée au JO le : 21/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Robert Olive attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la suppression de la carte IDTGV par la SNCF. Après une expérimentation permettant à 10 000 personnes de voyager, en train, presque sans limite, sur le territoire munis d'une carte d'un montant de 59,99 euros, la SNCF a décidé, en janvier 2017 de mettre fin à cet abonnement et de le réserver aux personnes ayant moins de 27 ans. Si M. le député salue la volonté de réduire les coûts pour les plus jeunes, il souhaite l'alerter sur les conséquences réelles de cette suppression jugée brutale pour les 7 000 autres abonnés. Certaines personnes ont, en effet, bâti leur vie familiale, professionnelle, et personnelle à l'aide de cet abonnement, et se retrouvent aujourd'hui sans recours. Il souhaite ainsi savoir ce que compte faire le Gouvernement à ce sujet.